



SOMMAIRE

Le mot du maire
page 1

Ca s'est passé
chez nous page 2

Zoom sur
page 3

Infos pratiques
page 3

Réponses à vos
questions page 4

A vos agendas
page 4

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« La meilleure façon d'appréhender l'avenir, c'est de le créer ».

C'est ce que s'efforce de faire depuis maintenant trois mois votre nouvelle équipe municipale qui s'est mise au travail.

Maîtriser le fonctionnement de l'existant et optimiser ce qui peut l'être en gardant une bonne gestion des deniers publics.

Alors que nous souffrons toujours de la crise économique et de la réforme des communautés de communes qui bousculent nos habitudes et nous projettent dans l'inconnu, Berlaimont maintient le cap et continue à répondre aux défis de demain : faire de Berlaimont une ville agréable et répondre aux attentes de notre société en maintenant dans notre ville des liens forts entre les générations, en développant des actions solidaires et humaines. Vous retrouverez d'ailleurs l'ensemble de ces enjeux en parcourant ce deuxième numéro du bulletin municipal.

Nos efforts portent sur l'aménagement et l'embellissement de notre ville qui passent d'abord par des travaux quotidiens, que nous ne voyons pas toujours au premier regard. C'est dans cet état d'esprit et en suivant cette volonté que Berlaimont a terminé l'aménagement de plusieurs secteurs de la commune :

- ▶ achèvement des rues de Turenne et des Berceaux comprenant une nouvelle chaussée, des trottoirs sécurisés avec emplacements de stationnements, l'installation complète du nouvel éclairage public d'une meilleure qualité qui va permettre de réduire la facture énergétique.

Les espaces verts seront aménagés à l'automne

- ▶ fin de l'aménagement paysager du cimetière
- ▶ suppression des lignes aériennes et nouvel éclairage plus efficace et plus économique dans les rues Fernand Thomas et de la Hayzette.

La réfection des trottoirs (côté candélabres) sera réalisée dans la foulée.

- ▶ les travaux de réfection de conduite d'eau potable et de remplacement de compteurs sont actuellement en cours et se poursuivront durant quelques mois dans plusieurs rues

- ▶ la rénovation et la mise en conformité de l'école de Mormal, afin d'assurer un confort optimal pour l'ensemble des élèves et de leurs enseignants, seront faites durant les vacances d'été

- ▶ les études d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont terminées et vous seront prochainement présentées. Nous prévoyons une réunion publique dès que possible.

Ces travaux et aménagements sont réalisés afin d'améliorer votre quotidien, celui des écoliers et des adolescents, et cela, dans le strict cadre des possibilités financières de notre commune.

Mais tout cela il est vrai fait partie du « job » normal du maire et de son équipe municipale.

Comme vous le voyez nous ne perdons pas de temps.

Je vous souhaite un bel été et des vacances heureuses pour tous.

Michel HANNECART



Le mot du maire



Commune de Berlaimont

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS



Concert de printemps de l'harmonie municipale



60ème anniversaire de la fin de conflit d'Indochine et de la bataille de Dien Bien Phu (1954 - 2014)



Saint Vincent de Paul: Repas de partage des enfants



Portes ouvertes du club de l'amitié



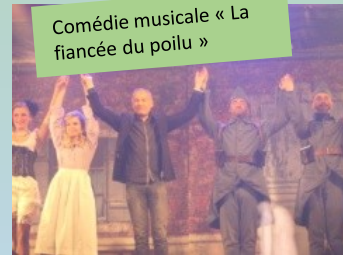
Corinne DOMONT
Création de bijoux en pâte polymère



Les berlaimontoises et berlaimontois ont du talent



Josiane LIMELETTE
Peinture sur verre



Comédie musicale « La fiancée du poilu »



Jean Marie ABRAHAM
Chantournage sur bois



Marianina NOIREAUX
Peintures animalières



Union Nationale des Combattants
Exposition sur la Grande guerre de 1914 - 1918



Deuxième championnat de France de boxe Thaï



CORTEGE DU BOUZOUÇ

Chorale « A corps et à chœur »: Cap au nord pour le chœur breton Libenter



Voyage des aînés à la coupole

Brocante du club cyclotouristes



Tournoi d'échecs de l'amicale laïque



Grand prix cycliste du Sars Bara





ZOOM SUR

Graines de champions



L'équipe de nos jeunes footballeurs de la catégorie des 12 – 13 ans a été sacrée championne de division secteur avesnois et 3ème du tour avesnois de la coupe Pitch (coupe nationale).
Bravo à nos jeunes et à leurs encadrants pour cette belle performance

L'équipe U12-U13

Au premier rang de gauche à droite: CLAES Gaetan (capitaine), WILLOT antoine, LEROI Romain, DERUEL Antoine, WALBERT Lucas,

Au deuxième rang de gauche à droite: RECZYNSKI Thomas, DEBRIS Alexandre, CARLIER Nicolas, DURANT Quentin, MEREIS NETO Lucas, FARRICELLI Mathéo.

Jeunes garçons et filles de Berlaimont, comme notre équipe U12-U13, vous souhaitez pratiquer le football dès la saison prochaine ?

Alors venez rejoindre l'Union Sportive Berlaimontoise. Reprise des entrainements fin août début septembre (selon les catégories)

Contact: Mr CORNUT Jimmy (Responsable technique Jeunes) Tel : 06 79 67 85 94

INFOS PRATIQUES

Attention, la mairie sera fermée les samedis 12 – 19 et 26 juillet ainsi que les samedis 2 – 9 et 16 août

Marché le jeudi

Ramassage des encombrants le **mardi 06 août**

Les couples mariés dans la période allant de 1954 à 1964 qui souhaitent célébrer leurs noces d'or ou de diamant doivent contacter la Mairie dès que possible

L'accueil de loisirs (centre aéré) sera ouvert du 28 juillet au 19 août de 09h00 à 17h00. Renseignements en mairie

Fermeture du chemin de hallage sur tout ou partie **jusque fin juillet**



REPONSES A VOS QUESTIONS

Peut-on laisser ses poubelles sur la voie publique ?

Un arrêté municipal en date du 5 Avril 2007 fixe les jours et heures de dépôt des poubelles sur les trottoirs face aux habitations.

Cet arrêté stipule que « **les récipients d'ordures ménagères seront déposés au droit des habitations à partir de 14 heures le mercredi, jusqu'au vendredi huit heures de la même semaine** ».

Le ramassage ayant lieu le jeudi, cette plage de temps permet à chaque ménage de s'organiser pour entrer et sortir les poubelles. La très grande majorité des habitants de la commune a intégré cette pratique dans ses habitudes et nous les en remercions. Il s'agit d'un geste simple qui contribue également à la qualité de l'environnement et de notre cadre de vie.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il n'est donc pas acceptable de laisser en permanence les poubelles sur la voie publique.



La commune peut-elle mettre un miroir au carrefour dit de « La croix Daniel » ?

L'emploi des miroirs sur le réseau routier national est précisé par l'article 14 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (arrêté du 7 juin 1977 modifié). En milieu urbain, leur emploi est autorisé, à titre palliatif, sous la condition impérative que les problèmes de visibilité sur les voies ne puissent pas être résolus par des aménagements. Dans notre cas précis, nous sommes hors agglomération avec une vitesse limitée à 70 km/h. **Hors agglomération, la mise en place d'un miroir est strictement interdite car il présente le risque d'une mauvaise appréciation de la distance et de la vitesse.** En effet, la vitesse d'approche des véhicules, plus élevée qu'en milieu urbain, peut difficilement être appréhendée dans un miroir et peut surprendre l'usager. De plus, la nuit, en l'absence d'éclairage public, la vue des phares dans le miroir peut suggérer que le véhicule arrive en face alors qu'il vient latéralement. **Il ne nous est donc pas possible de mettre un miroir à cet endroit.**

À VOS AGENDAS

27 juin

Ecole Saint Michel

- **14h00** Remise des dictionnaires aux élèves

28 juin

Ecole de Mormal **Kermesse**

- **13h00** Remise des dictionnaires aux élèves

03 juillet

Halte garderie

Présentation des activités

- **14h30** Remise des cadeaux de naissance

14 juillet

Place de la Mairie

- **10h30** Défilé

18 juillet

Sortie jeunes à partir de 14 ans à Bagatelle

Participation de 13 €

25 juillet

Sortie jeunes de 7 à 14 ans à Dinand Participation de 8 €

27 août

Sortie jeunes de 6 à 12 ans au Fleury Participation de 5 €

Du 23 au 25 août

Ducasse du Sars Bara

21 septembre

Fêtes du patrimoine

- Concert

05 octobre

Repas des aînés

- **12h00**

19 octobre

Noces d'or et de diamant

Vacances de toussaint

Jeux gonflables